



DÉCISION DU MAIRE
N° 2023 - 022

Nomenclature @CTES : Commande Publique / Autres types de contrat

COMMANDE PUBLIQUE

MARCHE DE SERVICE D'INSERTION ET DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE AYANT POUR SUPPORT D'ACTIVITE : L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET LA LOGISTIQUE

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution du Conseil à Monsieur le Maire en matière de marchés publics ;
- Vu la consultation en procédure adaptée pour la réalisation d'un marché de service d'insertion et de qualification professionnelle ayant pour support d'activité : l'entretien des espaces verts et la logistique ;
- Vu que le marché fait l'objet d'un accord cadre mono-attributaire sans minimum mais avec un maximum de 50 000 € par an passé en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique ;
- Vu l'analyse des offres ;

DECIDE

- De signer un contrat avec le titulaire ci-dessous, après consultation réalisée sous la forme d'une procédure adaptée réservée à des structures d'insertion par l'activité économique et à des structures équivalentes conformément aux articles L 2113-13 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique. Le contrat prévoit les éléments suivants :
 - o Objet : Marché de service d'insertion et de qualification professionnelle ayant pour support d'activité : l'entretien des espaces verts et la logistique,
 - o Titulaire : Association Pierres, Pole et Compagnie sise 2 avenue de la gare 89700 TONNERRE,
 - o Montant : 49 700 € HT suivant devis estimatif,
 - o Durée : 1 an renouvelable 3 fois pour des périodes successives d'un an
- D'autoriser le maire, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer tout document en lien avec ce projet.



A Tonnerre, le 06 février 2023

Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre